



PROCÈS-VERBAL  
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE  
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Auto  
Sécurité

N° D'IMPRIMÉ C 60625563

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	28/05/2026	26026785

FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.	<b>Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)</b> 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVD  <b>Défaillances mineures :</b> 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse D 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P061B

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S013C026
(9)RAISON SOCIALE :	SARL CONTROLE DU GARLABAN
(3) COORDONNÉES :	323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	013C1610
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GL-950-GT (F)	23/12/2022	23/12/2022
Marque	Désignation commerciale	
RENAULT	CLIO	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RJA00969803936	M1	VP
Type / CNIT	Energie	
M10RENVPE09V390	GO	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

KILOMÉTRAGE RELEVÉ
107301

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+1.6 m/km			
Dissymétrie suspension ( $\leq 30\%$ ) :	2 %		4 %	
Forces verticales :	794 daN		432 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	236 daN	237 daN	153 daN	158 daN
Déséquilibre (<20%) :	1 %		4 %	
Forces de freinage (efficacité) :	236 daN	237 daN	153 daN	158 daN
Taux d'efficacité global ( $\geq 58\%$ ) :	63 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité ( $\geq 18\%$ ) :	19 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.54 m-1)	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.7 %		-1.9 %	